

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2022, dans les académies de LIMOGES et NANTES.

La Présidente de Nantes Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de LIMOGES et NANTES, au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2022, dans les académies de LIMOGES et NANTES :

Madame SIMON Christelle, Assistante ingénieure, Présidente, Nantes Université, Nantes.

Madame MERCERON Cynthia, SAENES classe exceptionnelle, Experte, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur AMIARD Thierry, Assistant ingénieur, Institut universitaire de technologie de Laval (Université du Mans), Laval.

Madame BOUCHET Rachel, Ingénieure d'études de classe normale, Nantes Université, Nantes.

Monsieur MALIFARGE Christophe, Attaché d'administration de l'Etat, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Limoges, Limoges.

Fait à Nantes, le 9 mai 2022

La Présidente de Nantes Université

Carine Bernault

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
La Directrice générale des services

Laurianne SCHLAEPPI